

CONSEIL MUNICIPAL du 25 janvier 2016

Résumé du procès-verbal

1. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil des décisions suivantes :

- signature d'une convention avec l'association d'insertion VERSO pour la réalisation de travaux au cimetière communal. Durée : 4 semaines (coût : 400 € la semaine).
- encaissement d'un chèque de la compagnie d'assurance pour le remboursement de bris de vitres à la salle de Sports (1 296 €).

2. Projet périscolaire : présentation

La municipalité envisage depuis plusieurs années de déplacer la cantine de l'école et l'ALAE dans de nouveaux locaux, conformes aux normes actuelles et répondant aux besoins des enfants et du personnel, les locaux actuels étant devenus exigus. Le nouveau bâtiment sera implanté sur le terrain municipal situé 43 Grand'Rue. Suite à une notation fondée sur 5 critères (taux de rémunération ; crédibilité financière ; qualités fonctionnelles du projet ; qualités esthétiques et insertion sur site ; développement durable), le cabinet d'architectes retenu par la municipalité pour la maîtrise d'œuvre de ce projet est la SARL ASTRUC ArchitectureS (Gaillac), associé à trois bureaux d'études (IB2M, NEOTIM et GAMBA Acoustique).

3. Diagnostic de pollution du terrain communal situé 43 Grand'Rue

La première phase du diagnostic réalisée sur ce terrain a révélé une présence importante d'hydrocarbures type fioul dans le sol. Avant de procéder à la dépollution du terrain, il convient de réaliser une deuxième phase de diagnostic, plus poussée (étude des eaux souterraines ; déterrement de la 2ème cuve ; sondages ; prélèvement des gaz du sol ; etc.). Le montant estimé de cette deuxième phase de diagnostic s'élève à 17 114 € HT pour la tranche ferme et à 4 554 € HT pour la tranche optionnelle, soit un total de 21 668 € HT. Le montant total HT des diagnostics s'élèvera à 3 379 € (première phase réalisée) + 21 668 € (à réaliser), soit 25 047 € HT.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Subvention A.D.E.M.E. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	17 533 € (70% du montant total)
Fonds propres	7 514 € (30 % du montant total)
TOTAL HT	25 047 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ce plan de financement à l'unanimité.

4. Équipement numérique à l'école – DETR 2016

Afin de participer au renforcement des usages pédagogiques du numérique à l'école, dans le cadre du projet académique numérique porté par le rectorat de Toulouse, il est proposé d'acheter deux nouveaux Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour l'école. Cet achat sera subventionné par la préfecture à hauteur de 30%. Le montant total étant de 4 532 € HT, Madame le Maire présente le plan de financement suivant : 1 360 € HT (subvention Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux [DETR] 2016) + 3 172 € HT (fonds propres de la commune). Après en avoir délibéré, ce plan de financement est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

5. Taxe foncière du local commercial pour 2015

Afin de favoriser l'activité de l'épicerie-bar du village et considérant son utilité pour les habitants, il est proposé de ne pas exiger du gérant de l'épicerie-bar le remboursement de la taxe foncière des locaux (823 €) que la commune lui loue à travers un bail commercial. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

6. Modification du P.L.U. de la commune de St-Juéry : avis de la commune de Cunac

Considérant que les modifications du Plan Local d'Urbanisme de St-Juéry n'impactent pas directement la commune de Cunac, le Conseil, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ces modifications.

7. Création d'un emploi d'Agent Principal de 1ère classe à temps complet

Afin de pouvoir effectuer un avancement de grade de 2ème classe en 1ère classe pour un membre du personnel municipal, le Conseil approuve, à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent Principal de 1ère classe à temps complet concernant Madame Françoise ILLOUZE (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à compter du 26 janvier 2016.

8. Questions diverses

- Associations :

- Assemblée générale de l'ARPA le 25 janvier.
- La commission Vie associative, culture et sports va préparer une convention entre la Mairie et l'US Cunac pour l'utilisation du club-house, Place de la Grèze.

- **École** : loto de l'école vendredi 29/01 à 20h30 à la salle de Spectacles.

- **Communication** : l'*Écho* n°8 paraîtra mi-mars. La parution de l'*Agenda pratique* de Cunac est prévue pour septembre.

- Spectacles *Au fil du Tarn* à Cunac :

- 4 spectacles ont rassemblé 402 spectateurs au total en 2015 (coût réel : 9 300 €, dont 3 000 € à la charge de la commune). Une nouvelle convention va être signée avec la Scène Nationale d'Albi pour l'année 2016.
- *Isha* (chants du monde) : samedi 6 février à 20h30 à la salle de Spectacles.

Les spectateurs apprécient la qualité des spectacles mais aussi les rencontres intéressantes avec les artistes, qui viennent partager avec eux un moment de convivialité à l'issue des spectacles.

- **Pompiers** : la cérémonie de la Sainte Barbe, organisée par les Pompiers de St-Juéry aura lieu à Cunac le samedi 30 janvier à 11h30, salle de Spectacles.

- Travaux :

- Travaux d'assainissement prévus mi-avril Route Vieille de Monplaisir, entre le Passage de Sol d'Âne et la Route de Saint-Juéry. Il s'agit de la mise en séparatif eaux usées / eaux pluviales (durée : 1 mois et demi).
- Curage en cours de tous les fossés de la commune par le service Voirie de la Communauté d'Agglomération.